Saison 2023/2024

Procès-verbal n°05 de la Commission des Règlements

Réunion du :	**Mercredi 27 mars 2024**
A :	**18 h 30**
Présidence :	M. Michel MONIOTTE
Présents :	Mme Sylvie SCHOUWEY - MM. Patrice ANTHONIOZ, Robert PRICAZ et Michel RENAUD

1. FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 21745947
Futsal Seniors Féminines – Salle d'Arbois – Dimanche 21 janvier 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de La Joux 1

Amende : 50 € à La Joux.

Dossier n° 21746014
Futsal U9 – Salle de Morbier – samedi 27 janvier 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Haut-Jura 1

Amende : 30 € à Haut-Jura.

Dossier n° 21746018
Futsal U9 – Salle de Morbier – samedi 27 janvier 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Viry 1

Amende : 30 € à Viry.

Dossier n° 21745995
Futsal U18 Garçons – Salle de Mont S/Vaudrey – Samedi 27 janvier 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Coteaux de Seille 1

Amende : 50 € à Coteaux de Seille.

Dossier n° 21809410
Futsal U12 Féminins – Salle de Mignovillard – Samedi 10 février 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Triangle d'Or 1

Amende : 30 € à Triangle d'Or.

Dossier n° 21746110
Futsal U11 – Salle de Mont S/Vaudrey – Dimanche 11 février 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de La Joux 1

Amende : 30 € à La Joux.

Dossier n° 21746086
Futsal U9 – Salle de Mignovillard – samedi 24 février 2024

- ✓ Forfait de l'équipe d'Aiglepierre 1

Amende : 30 € à Aiglepierre.

Dossier n° 21663338
Coupe Département/C.A. Féminines à 8 : Foucherans 1 – Aromas 1 - Dimanche 25 février 2024

- ✓ Forfait de l'équipe Foucherans 1
- ✓ Aromas qualifié pour le tour suivant

Amende : 30 € à Foucherans.

Dossier n° 21698633
Départemental 2 Féminines à 8 : Aromas 1 – Trois Monts 1 - Dimanche 25 février 2024

- ✓ Forfait de l'équipe Trois Monts 1

Amende : 30 € à Trois Monts.

Dossier n° 21746115
Jour de Coupe U11 : Plateau de Sellières – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe d'Angillon/Champagnole 3

Amende : 30 € à Angillon.

Dossier n° 21777212
Jour de Coupe U11 : Plateau de Ravilloles – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Haut Jura 1

Amende : 30 € à Haut Jura.

Dossier n° 21777214
Jour de Coupe U11 : Plateau de Mignovillard – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Grandvaux 1

Amende : 30 € à Grandvaux.

Dossier n° 21701249
Critérium U18 Féminines : Mellecey/Mercurey – Merceuil – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Mellecey/Mercurey

Amende : 30 € à Mellecey/Mercurey.

Dossier n° 21701142
Critérium U18 Féminines : Triangle Or 1 – Dijon Cheminots US 1 – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Dijon Cheminots US 1

Amende : 30 € à Dijon Cheminots US.

Dossier n° 21716985
Critérium U18 Féminines : E. St Sernin – Macon FC 1 – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Macon FC 1

Amende : 30 € à Macon FC

Dossier n° 21701456
Départemental 5 – Poule C : Aromas 2 – Coteaux Seille 3 à 8 – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe Coteaux de Seille 3 à 8.

Amende : 30 € à Coteaux de Seille.

Dossier n° 21742113
U11 – Poule G : Grandvaux 2 – Septmoncel/St Claude 1 – Samedi 9 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Septmoncel/St Claude 1

Amende : 30 € à Septmoncel/St Claude.

Dossier n° 21742105
U11 – Poule I : Bresse Jura 4 – Foucherans 2 – Samedi 9 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Foucherans 2

Amende : 30 € à Foucherans.

Dossier n° 21742102
U15 Départemental 2 – Poule B : Arcade 1 – Grandvaux 1 – Samedi 9 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Grandvaux 1
- ✓ Match retour à Arcade

Amende : 35 € à Grandvaux.

Dossier n° 21742119
U18 Départemental 2 – Poule B : Grandvaux 1 – Vaux 1 à 8 – Samedi 9 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Vaux 1 à 8
- ✓ Match retour à Grandvaux

Amende : 30 € à Vaux.

Dossier n° 21777355
Critérium U12 Féminines : Triangle Or 1 – Arcade Foot 1 – Samedi 16 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe d'Arcade Foot 1

Amende : 30 € à Arcade Foot.

Dossier n° 21774016
Critérium U12 Féminines : La Joux 1 – Jura Dolois 1 – Samedi 16 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Jura Dolois 1

Amende : 30 € à Jura Dolois

Dossier n° 21777348
Critérium U15 Féminines – Poule B : Aiglepierre 1 – Lons RC 1 – Samedi 16 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Lons RC 1
- ✓ Match retour à Aiglepierre

Amende : 30 € à Lons RC.

Dossier n° 21777363
Critérium U18 Féminines : Triangle Or 1 – Macon FC 1 – Samedi 16 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Macon FC 1

Amende : 30 € à Macon FC.

Dossier n° 21774039
Départemental 2 Féminines à 8 – Poule A : Angillon 1 – Grandvaux 1 – Dimanche 17 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Grandvaux 1

Amende : 30 € à Grandvaux.

Dossier n° 21777367
Départemental 3 – Poule C : Foucherans 2 – St Aubin 1 – Dimanche 17 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Foucherans

  La Commission, prenant connaissance des différentes pièces portées au dossier,
- ✓ Attendu que le District avait acté le report de la rencontre, le 17 mars à 10h33 par courriel, à l'attention de l'adresse officielle du club de Foucherans,
- ✓ Attendu que le Président du club de Foucherans, n'ayant à priori pas vu le courriel sur l'adresse officielle du club, a déduit des précédents échanges téléphoniques avec le District que celui-ci-ne remettrait pas la rencontre, a adressé le 17 mars à 12h02 depuis son adresse personnelle de Président du club, un courriel au District signifiant un forfait,

  La Commission estime que la décision initiale du District de reporter le match doit primer sur l'avis de forfait de Foucherans, postérieure à l'avis de report émanant du District,

  La Commission transmet le dossier à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier n° 21774138
Départemental 5 – Poule C : Archelange 3 à 8 – Coteaux Seille 3 à 8 – Dimanche 17 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Coteaux Seille 3 à 8 (2ème forfait)

Amende : 30 € à Coteaux Seille.

Dossier n° 21774141
Départemental 5 – Poule C : La Joux 3 à 8 – Petite Montagne 3 à 8 – Dimanche 17 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Petite Montagne 3 à 8
- ✓ Match retour à La Joux

Amende : 30 € à Petite Montagne.

Dossier n° 21807360
U13 Départemental 3 – Poule C : Rochefort/Archel/Mois. 1 – Molay 1 – Samedi 23 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Molay 1

Amende : 30 € à Molay.

Dossier n° 21807359
U18 Départemental 2 – Poule B : Archelange/Mois/Rochef. 1 – Vaux 1 à 8 – Samedi 23 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Vaux 1 à 8 (2ème forfait)
- ✓ Match retour à Jouhe

Amende : 30 € à Vaux.

Dossier n° 21807346
Coupe Départ/C.A. Seniors Fém. à 8 : Gevry 1 – Aromas 1 – Dimanche 24 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Gevry 1
- ✓ Aromas qualifié pour le tour suivant

Amende : 30 € à Gevry.

Dossier n° 21807356
Départemental 4 – Poule B : Choisey 2 – Lons ASPTT 2 – Dimanche 24 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Lons ASPTT 2
- ✓ Match retour à Choisey

Amende : 55 € à Lons ASPTT.

Dossier n° 21807349
Départemental 5 – Poule C : Coteaux Seille 3 – La Joux 3 – Dimanche 24 mars 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Coteaux Seille 3 (3ème forfait)

Amende : 30 € à Coteaux Seille.

2. FORFAIT GENERAL

Dossier n° 21807350
Départemental 5 – Poule C :

- ✓ Forfait général de l'équipe de Coteaux Seille 3 suite à 3 forfaits simples

Amende : 90 € à Coteaux Seille.

3. RESERVES NON CONFIRMEES

Dossier n° 21700369
Coupe Départ/C. Mutuel U18 : Champagnole 1 – Sirod 1 – samedi 24 février 2024
- Réserve d'avant match déposée par le dirigeant responsable du club de Sirod pour le motif suivant : joueurs ayant joué le week-end dernier avec les U17 R1 alors que cette même équipe ne joue pas ce week-end.
- **Réserve non confirmée**.

- ✓ La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Sirod de 30 € (non-confirmation de réserve)

Dossier n° 21717237
Départemental 2 – Poule A : Ney 1 - Lons RC 3 – Dimanche 3 mars 2024
- Réserve d'avant match déposée par le club de Ney sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Lons RC pour le motif suivant : des joueurs du club de Lons RC sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.
- Réserve non confirmée.

- ✓ La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Ney de 30 € (non-confirmation de réserve)

Dossier n° 21777428
U15 Départemental 1 : Jura Stad 1 – Crotenay/C. Ain 1 – Samedi 16 mars 2024
- Réserve d'avant match déposée par le dirigeant responsable du club de Jura Stad sur la qualification et/ou la participation du joueur PAPILLARD Loan du club de Crotenay/C. Ain, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de …. Joueurs mutés hors période.
- Réserve non confirmée.

- ✓ La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Jura Stad de 30 € (non-confirmation de réserve)

4. RESERVES CONFIRMEES

Dossier n° 21717236
Départemental 3 – Poule B : Sirod 2 – La Ferté 1 – Dimanche 3 mars 2024
- Réserve d'avant match déposée par le capitaine du club de La ferté portant sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs Jessy CHAUVIN, Yassine EL MRABET, Florian JACQUEMIN, Antoine JACQUEMIN, Abdelkrim LAKHSSIM, Kalile EL MRABET, Mathieu ANNEIX, Mickaël PERNAUDET, Nacime PANIER, Soufiane OUMALIK, Steven CASCA, Tom VILLEMAGNE, Loïc SEGUIN, Ergun ATES, du club de Sirod pour le motif suivant : la présente rencontre est un match à rejouer et le/les joueurs Jessy CHAUVIN, Yassine EL MRABET, Florian JACQUEMIN, Antoine JACQUEMIN, Abdelkrim LAKHSSIM, Kalile EL MRABET, Mathieu ANNEIX, Mickaël PERNAUDET, Nacime PANIER, Soufiane OUMALIK, Steven CASCA, Tom VILLEMAGNE, Loïc SEGUIN, Ergun ATES n'était/n'étaient pas licenciés(s)/pas qualifié(s) au sein du club de Sirod à la date de la première rencontre.
- Réserve confirmée.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que tous les joueurs de Sirod ayant participé à la rencontre étaient qualifiés à la date du 9/12/2023,
- ✓ La commission confirme le résultat et demande au secrétariat de débiter le compte de La Ferté de la somme de 35 € pour droit de confirmation de réserve.

5. MATCH ARRETE

Dossier n° 21809165
Coupe Départ/C. Mutuel U15 : Dole/Crissey 1 – Bresse Jura Foot 1 – Samedi 23 mars 2024
- Match arrêté par l'arbitre à la 70ème minute, l'équipe de Dole/Crissey étant réduite à 7 joueurs.

Après examen des pièces figurant au dossier,
La Commission,

- ✓ Considérant que l'équipe de Dole/Crissey jouait à 11 joueurs mais n'avait plus que 7 joueurs valides à la 70ème minute de jeu, obligeant l'arbitre à mettre un terme à la rencontre du fait d'un nombre insuffisant de joueurs présents sur la pelouse
- ✓ donne match perdu par pénalité à Dole/Crissey, 0 point – score 0-5

6. RESERVE TECHNIQUE

Dossier n° 21809165
Coupe Départ/C. Mutuel U18 : Mouchard/Arc 1 – Gj Cœur du Jura 2 – Samedi 23 mars 2024

- Réserve technique déposée par le dirigeant du Gj Cœur du Jura 2 à la 90ème minute concernant les prolongations jouées alors qu'il n'y a pas de prolongation en Coupes Jeunes.
- **- Réserve confirmée.**

Après examen des pièces figurant au dossier,
La Commission,

- ✓ Considérant que la Commission n'a pas compétence pour juger des réserves techniques,
- ✓ La Commission transmet le dossier à la CDA.

7. DIVERS

Dossier n° 21700413
Départemental 2 – Poule A : Jura Lacs 3 – Poligny/Grimont 2 – Dimanche 25 février 2024

- Observations sur le déroulement de la rencontre.

Après examen des pièces figurant au dossier,
La Commission, demande au secrétariat de débiter le compte de Jura Lacs de 50 €uros pour défaut d'organisation de la rencontre (tablette non chargée, absence de feuille de match papier).

8. CONTROLE DES SUSPENDUS

Dossier n° 21777630
Départemental 1 : Jura Nord 1 – Haut Jura 1 – Dimanche 25 février 2024
- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que le joueur de Haut-Jura, sanctionné par la Commission de Discipline de 1 match ferme (3ème inscription) à compter du 25 décembre 2023, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe Seniors A.

La Commission

- ✓ Dit le joueur de Haut-Jura, non qualifié pour participer au match.
- ✓ Inflige à Haut-Jura l'amende règlementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.
- ✓ Donne match perdu par pénalité à Haut-Jura, moins 1 point, pour en reporter le bénéfice à Jura Nord, score 1-0.
- ✓ Inflige au joueur de Haut-Jura, un match de suspension ferme à purger à compter du 8 avril 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Haut-Jura par mail recommandé.

Dossier n° 21809081
U15 Départemental 1 : Coteaux Seille 1 – Jura Sud 2 – Samedi 2 mars 2024
- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que le joueur, sanctionné par la Commission de Discipline de 3 matchs fermes à compter du 15 octobre 2023, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe U15 D1 ;

La Commission

- ✓ Dit le joueur non qualifié pour participer au match.
- ✓ Inflige à Jura Sud l'amende règlementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.
- ✓ Match perdu par pénalité, moins 1 point à Jura Sud.
- ✓ Inflige au joueur de Jura Sud, un match de suspension ferme à purger à compter 8 avril 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Jura Sud par mail recommandé.

Dossier n° 21809096
U18 Départemental 1 : Gj Porte du Jura – Dole/Crissey 1 – Samedi 2 mars 2024
- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que le joueur de Dole/Crissey, sanctionné par la Commission de Discipline de 4 matchs fermes dont l'automatique à compter du 15 octobre 2023, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe U18 D1 ;

La Commission

- ✓ Dit le joueur non qualifié pour participer au match.
- ✓ Inflige à Dole/Crissey l'amende règlementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.
- ✓ Donne match perdu par pénalité à Dole/Crissey 1, moins 1 point, pour en reporter le bénéfice à Gj Porte du Jura, score 0-0.
- ✓ Inflige au joueur un match de suspension ferme à purger à compter du 8 avril 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Dole/Crissey par mail recommandé.

Dossier n° 21809102
Départemental 3 – Poule B : Beaufort/Sud Revermont 2 – Crotenay/C. Ain 2 – Dimanche 3 mars 2024
- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que le joueur de Beaufort/Sud Revermont 2, sanctionné par la Commission de Discipline de 1 match ferme (3ème inscription) à compter du 4 décembre 2023, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe 2 ;

La Commission

- ✓ Dit le joueur non qualifié pour participer au match.
- ✓ Inflige à Beaufort/Sud Revermont l'amende règlementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.
- ✓ Donne match perdu par pénalité à Beaufort/Sud Revermont 2, moins 1 point, pour en porter le bénéfice à Crotenay-Combe d'Ain 2, score 0-3.
- ✓ Inflige au joueur, un match de suspension ferme à purger à compter du 8 avril 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Beaufort/Sud Revermont par mail recommandé.

9. F.M.I

La Commission enregistre les dossiers suivants :

Dossier n° 21810564

Départemental 2 – Poule B : Foucherans 1 – Aiglepierre 1 – Dimanche 11 février 2024

- ✓ Non-envoi du constat d'échec.
  Amende : 46 € au club de Foucherans.

Dossier n° 21809106

U13 Départemental 3 – Poule A : Jura Lacs 2 – Macornay 2 – samedi 2 mars 2024

- ✓ Absence de tablette
  Amende : 16 € au club de Jura Lacs.

Dossier n° 21809118

U15 Départemental 2 – Poule B : Jura Sud Foot U16 Fém. à 8 – Angillon 1 – Samedi 2 mars 2024

- ✓ Absence de code d'identification de l'éducateur de Jura Sud
  Amende : 16 € au club de Jura Sud.

Dossier n° 21809148

U13 Départemental 3 – Poule A : Jura Lacs 2 – Viry 1 – samedi 9 mars 2024

- ✓ Absence de tablette
  Amende : 16 € au club de Jura Lacs.

Dossier n° 21809150

U13 Départemental 1 : Arcade Foot 1 – Jura Lacs 1 – samedi 9 mars 2024

- ✓ Absence de tablette.
  Amende : 16 € au club d'Arcade.

Dossier n° 21809154

Départemental 1 Seniors Féminines : Septmoncel/Haut Jura 1 – Lons RC 2 – Dimanche 10 mars 2024

- ✓ Absence de code d'identification de Septmoncel/Haut Jura 1

Amende : 16 € au club de Septmoncel/Haut Jura.

Dossier n° 21809158

U18 Départemental 2 – Poule B : Vaux 1 à 8 – Mouchard/Arc 1 – Samedi 16 mars 2024

- ✓ Absence de tablette
  Amende : 16 € au club de Vaux.

Dossier n° 21809157

Départemental 4 – Poule A : Passenans 1 – Ravilloles 1 – Dimanche 17 mars 2024

- ✓ Absence de tablette
  Amende : 16 € au club de Passenans.

Dossier n° 21809164

Départemental 2 – Poule B : Brenne Orain 1 – Plaine 39 1 – Dimanche 24 mars 2024

- ✓ Absence de code d'identification de Plaine 39
  Amende : 16 € au club de Plaine 39.

*****

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Patrice ANTHONIOZ	**MONIOTTE Michel**
Secrétaire de séance	**Président**